

Parc des sports de la Pontaise-Lausanne

Autor(en): **Thévenaz, Ch.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **79 (1953)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-59792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PARC DES SPORTS DE LA PONTAISE-LAUSANNE

par CH.-F. THÉVENAZ, architecte E. P. U. L.

Toute la composition architecturale du Parc des Sports est basée sur les deux axes du stade, qui a une forme ovale.

Sur l'extrémité nord du petit axe, en bordure de la route cantonale, se trouve l'entrée principale. Celle-ci donne accès à une vaste cour d'entrée encadrée d'un portique qui s'adosse à l'est du Club-house, et, à l'ouest, à une construction qui abrite les différents vestiaires des courts de tennis.

Sur l'extrémité sud du petit axe sont aménagées des entrées secondaires.

Les tribunes couvertes nord et sud sont élevées à cheval sur le petit axe du stade.

Les gradins non couverts sont disposés symétriquement de part et d'autre du grand axe.

Le stade est ceinturé par une voie sur laquelle se déversent les différents vomitoires.

La composition du Parc des Sports est complétée par différents terrains d'entraînement dont une partie existait avant la construction du stade, soit :

deux terrains d'entraînement pour football ;

un terrain d'entraînement de basket-ball, et un terrain pour hockey sur terre.

Huit courts de tennis sont aménagés, dont trois pour compétition.

La forme ovale du stade permet de placer le plus grand nombre de spectateurs, le plus près possible du centre du terrain.

Les gradins eux-mêmes sont disposés selon une courbe parabolique de visibilité.

La hauteur limite des gradins est la plus basse sur les extrémités du grand axe et la plus haute sur les extrémités du petit axe.

Il est ainsi créé un volume gauche à trois dimensions, dont l'expression par le dessin et l'exécution sont très difficiles.

Aucune des lignes n'est droite et les courbes ne peuvent être tracées au compas.

La largeur des bandeaux et des corniches, ainsi que celle des piliers, varie constamment.

Les façades du stade sont courbes en plan et en élévation.

Ceci posa un problème architectural exceptionnel.

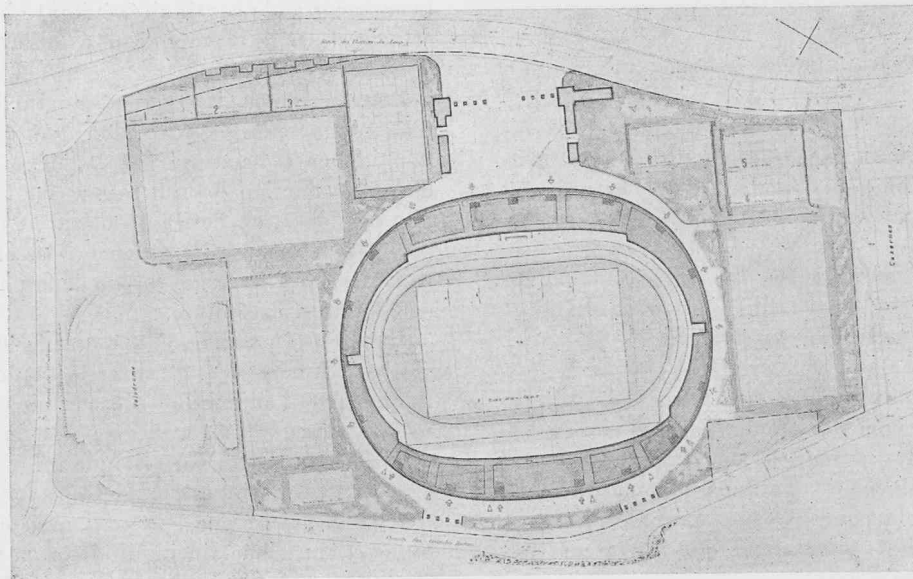


Fig. 1. — Plan général de situation. — Echelle 1 : 4000.

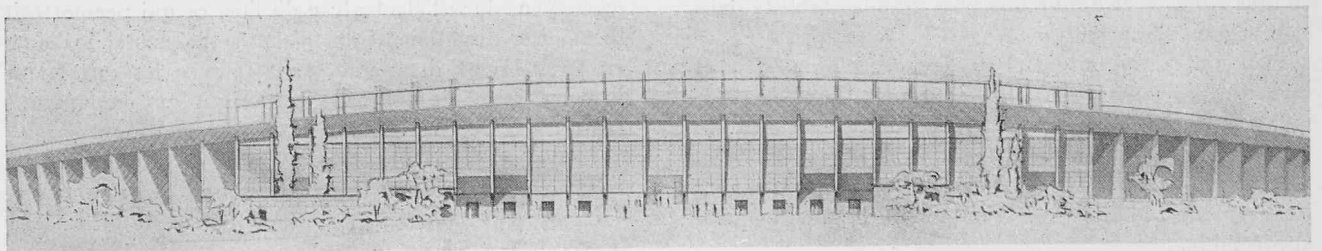


Fig. 2. — Façade principale. Entrée. — Echelle 1 : 1000.

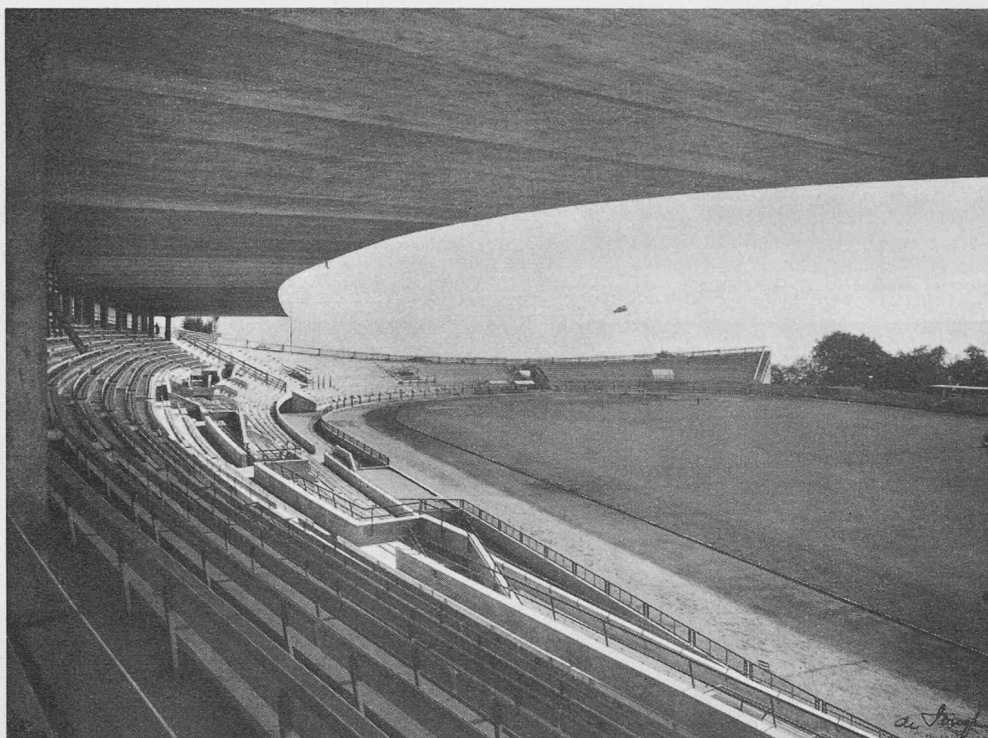


Fig. 3. — Vue prise de la tribune principale, montrant les gradins Est, 2^e étape.
(Sur cette photo, la troisième étape n'apparaît pas encore.)

Description des installations

Le stade olympique peut contenir 50 000 à 60 000 personnes, dont 4000 places assises couvertes et 12 000 places debout couvertes.

Pour le sport du football, les locaux suivants sont disposés sous la tribune.

Au rez-de-chaussée : 2 grands vestiaires avec piscine, douches, lave-pieds, lavabos, W.-C. — 2 vestiaires pour arbitres et juges de touche, avec douches, lavabos, W.-C. — 10 vestiaires secondaires avec douches, lavabos, W.-C. — 4 locaux disponibles — 1 local d'infirmierie — 1 local de massage — toilettes à disposition du public.

Au 1^{er} étage : 2 grandes buvettes — 1 salle de réception et 1 salle de presse — toilettes à disposition du public.

Immédiatement sous *le toit de la tribune* : 5 cabines de speakers.

Dimensions du terrain de football : 68,50 m × 106 m.

Pour l'athlétisme, nous trouvons sous la tribune sud :

Au rez-de-chaussée : 1 grande salle d'entraînement — 2 petites salles d'entraînement — 8 vestiaires avec douches, lavabos, W.-C. — 4 locaux disponibles — 4 locaux pour dépôt de matériel — toilettes à disposition du public.



Fig. 4. — Vue partielle de la tribune nord, montrant l'un des vomitoires.

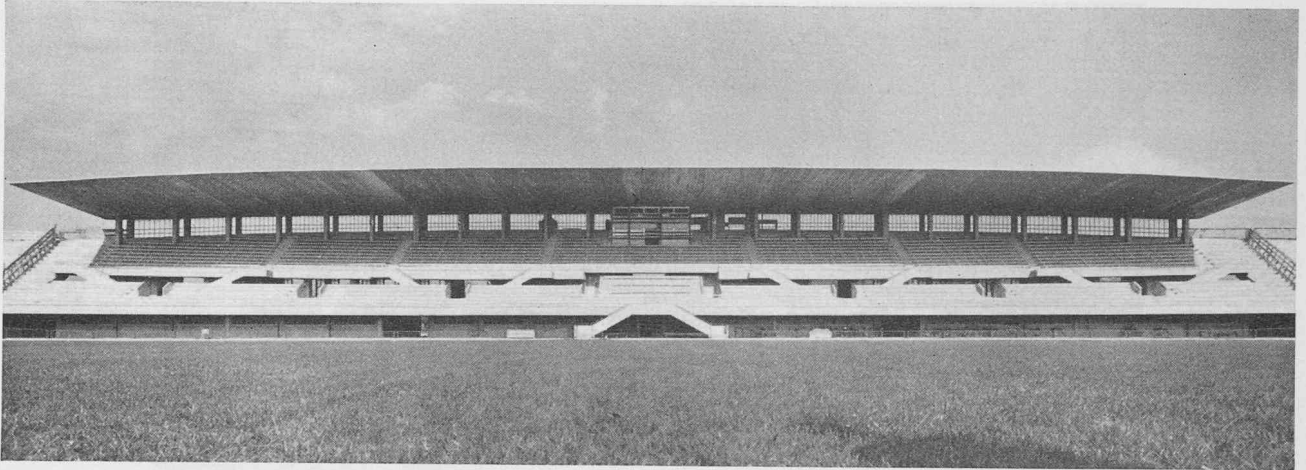


Fig. 5. — Tribune nord, places assises.

Au 1^{er} étage : 2 grandes buvettes — toilettes à disposition du public.

Autour du terrain de football, il est prévu une piste circulaire de 400 mètres à la ligne de foulée, de six couloirs, avec un tronçon rectiligne de huit couloirs et de 132 mètres de long.

Il existe également, entre le terrain de football et la courbe sud de la piste, des places d'élan pour saut en longueur, en hauteur et à la perche.

Club-house : A l'est de la cour d'entrée se situe le Club-house qui contient : 1 restaurant — 1 terrasse couverte — 1 bureau d'administration — 1 appartement pour le restaurateur — 1 appartement pour l'entraîneur.

Le coût de l'ensemble du Parc des Sports est devisé à 7 300 000 francs, dont 1 500 000 francs proviennent du fonds du Sport-Toto.

Ce stade est le plus important de Suisse, et le Parc des Sports ainsi réalisé donne satisfaction aux aspirations les plus exigeantes de nos sportifs.

Il sera certainement, pour la ville de Lausanne, un enrichissement dont toute la population profitera.

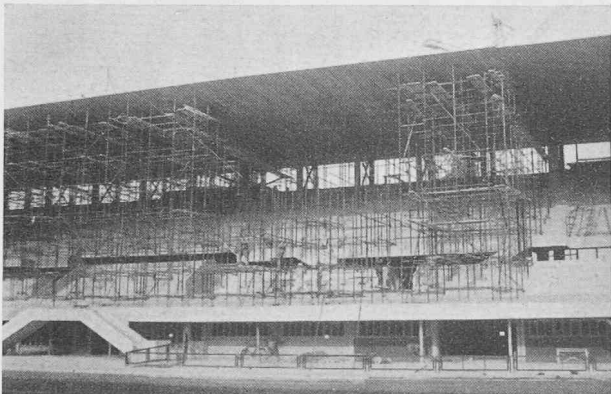


Fig. 6 et 7. — Tribune nord (photo prise des gradins est) montrant le grand porte-à-faux de la toiture et le pesage, dont le niveau est inférieur à celui du terrain de football.